



CROS DE GEORAND

N°7

1er semestre 2011

Le bulletin municipal

Hameau de La Rochette



Le Mot du Maire

Budget Primitif 2011

Travaux et réalisations

Dossier : le SDE

La Page des Associations

Les Manifestations

Des brèves

Des infos pratiques



Bulletin réalisé et mis en page par la Commission Communication

Textes : Isabelle Jouffre, Françoise Laurent, Didier Moulin, Cécile Pradier, Sébastien Pradier, Jean-Marie Tauleigne - Photos : Alban Pradier

LE MOT DU MAIRE

Chères Crouseillounes, Chers Crouseillous,

La situation de nos éleveurs est dramatique ; au déficit très important de récolte de foin qui oblige des achats de fourrages à des prix très élevés s'ajoute une baisse des cours de la viande. Cette catastrophe fragilise toute la profession. Souhaitons que les mesures qui se mettent en place aident nos éleveurs à passer le cap et gardons espoir que les conditions climatiques sauvent la repousse en fin d'été et automne.

Notre bulletin est un formidable moyen de communication et d'information ; aussi, je profite de cette parution pour vous informer de la nouvelle répartition de la fiscalité suite à la réforme en place depuis le 1er janvier 2011.

La commune vote les taux d'imposition des taxes directes locales, à savoir : la Taxe d'Habitation, la Taxe Foncière sur le Bâti, la Taxe Foncière sur le Non Bâti et la Cotisation Foncière des Entreprises (ancienne Taxe Professionnelle). Lors du vote de son budget primitif, le conseil municipal a décidé de ne pas augmenter ces taux d'imposition pour 2011, à savoir :

Taxe d'Habitation : 4,28 %, Taxe Foncière sur le Bâti : 7,47 %, Taxe Foncière sur le Non Bâti : 50,71 %, Cotisation Foncière des Entreprises : 10,39 %.

La Communauté de Communes des Sources de la Loire a fait de même :

Taxe d'Habitation : 1,91 %, Taxe Foncière sur le Bâti : 2,71 %, Taxe Foncière sur le Non Bâti : 16,09 %, Cotisation Foncière des Entreprises : 5,63 %.

Il faut savoir que les bases d'imposition augmentent sensiblement chaque année.

Avec la réforme de la fiscalité, les ressources sont perçues différemment au niveau communal, départemental et régional ;

Ainsi, un exemple pour votre taxe d'habitation :

En 2010, elle s'élevait à 4,28 % de la base nette d'imposition pour la part communale, 1,91 % pour la part intercommunale et 8,23 % pour la part départementale ;

En 2011, le département ne percevra plus sa part de Taxe d'Habitation ; cette dernière sera répartie entre la commune et la communauté de communes. En conséquence le calcul de votre Taxe d'Habitation sur notre commune sera de 4,28 % augmenté d'une fraction du taux départemental 2010 et le tout multiplié par un coefficient national de 1,0340 pour obtenir un taux de 11,17 %, comme détaillé dans le tableau ci-dessous. Un calcul similaire détermine un taux de 3,74 % pour la part versée à la communauté de communes.

Il en est de même pour les autres taux avec des transferts de la région ou du département vers la commune.

Ces calculs de taux d'imposition sont notifiés par les services fiscaux.

Les ressources fiscales sont réparties autrement mais la réforme ne devrait pas avoir de conséquences sur le montant de vos impositions...

Taux Impôts communaux	Taxe d'Habitation	Taxe Foncière Bâti	Taxe Foncière Non Bâti	Cotisation Foncière des Entreprises
Taux votés par la commune en 2010	4,28 %	7,47 %	50,71 %	10,39 %
En 2011, après réforme de la fiscalité	Taux voté en 2010 majoré d'une fraction du taux départemental 2010 x coefficient 1,0340 11,17 %	Taux voté en 2010 7,47 %	Taux voté en 2010 x coefficient 1,0485 53,17 %	Taux voté en 2010 majoré d'une fraction du taux départemental et régional 2009 x coefficient 0,88074 19,54 %

J'espère que ces précisions vous aideront à mieux comprendre vos feuilles d'imposition.

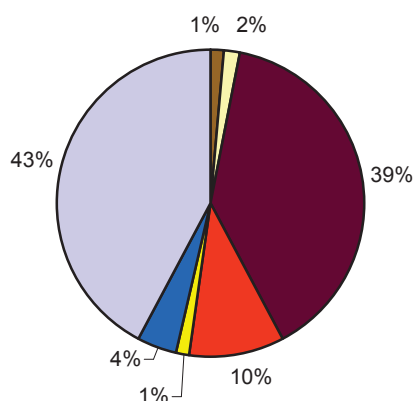
F.L

BUDGET PRIMITIF 2011

FUNCTIONNEMENT

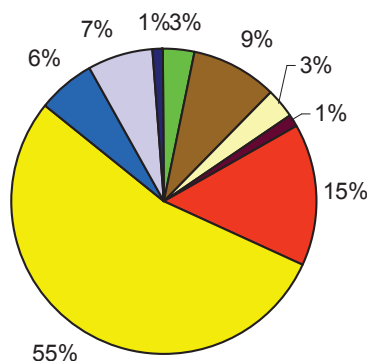
RECETTES

Remboursement salaire Poste	11 400
Produits Forestiers, Pâturages	13 600
Impôts Locaux, Redevance Pylônes	315 423
Dotation de l'Etat, Subventions	81 198
Compensation Taxes (professionnelle, foncière, habitation)	10 346
Locations...	34 500
Produits except. (assurances église)	341 000
TOTAL	807 467



DEPENSES

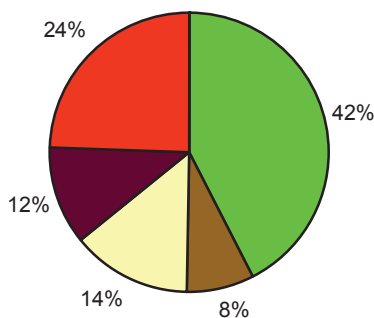
Charges (petites fournitures, carburant, électricité...)	26 600
Entretien voiries et réseaux, matériel, déneigement	74 200
Fêtes, timbres, téléphone...	25 900
Impôts Fonciers...	9 750
Personnel, Charges	120 500
Virement à Section Investissement	435 417
Indemnités élus, subventions aux associations	49 514
Remb FNGIR *	57 480
Intérêts d'emprunts	8 106
TOTAL	807 467



INVESTISSEMENT

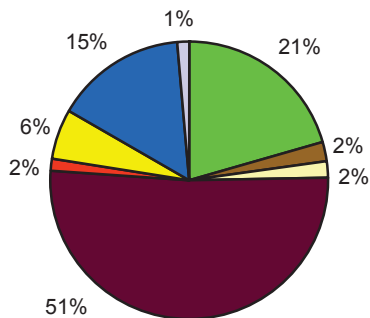
RECETTES

Virement Section Fonctionnement	435 417
Fond Compensation TVA	80 530
Excédent Capitalisé	141 547
Subventions** Etat, Région, Département	119 266
Emprunt aménagement mairie	250 000
TOTAL	1 026 760



DEPENSES

Déficit reporté	211 029
Remboursement Emprunts (capital)	22 878
Total Matériel	19 191
Total Bâtiments	527 301
Lignes PTT	16 750
Eclairage public	58 620
Total Voirie, Sentier	156 000
Aménagement Place et Village	14 991
TOTAL	1 026 760



* FNGIR : Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (dotation de compensation)

** Subventions : 6 999 € enfouissement lignes tél. La Palisse, 29 600 € mairie, 39 366 € place, 5 000 € voirie, 18 000 € sentier et restauration pont du Moulin de Fédarier, 20 301 € éclairage public, pour un total de 119 266 €

D.M

Infos Pratiques

Horaires d'ouverture

• Secrétariat de mairie :

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
14h00-17h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

• Agence postale :

Lundi : 8h00-12h00
Mardi : 8h00-12h00
Mercredi : 8h00-12h00
Jeudi : 8h00-12h00
Vendredi : 8h00-12h00
Samedi : 9h30-11h30

(Rappel : les opérations postales ne peuvent se faire qu'aux horaires d'ouverture de l'agence)

• Déchetterie :

Mercredi : 9h00-12h00
Samedi : 9h00-12h00

Tarifs de location de la salle polyvalente

Réunion : gratuit
Association avec entrées payantes : 50 €
Particulier résident : 80 €
Non résident : 150 €
Professionnel : 150 €
Une caution de 200 € sera demandée à la remise des clefs

Eau et assainissement

Les tarifs sont inchangés.
Prix de l'eau : abonnement annuel 66 €, mètre cube 0,85 €, redevance pollution domestique 0,248 €/m³, redevance prélèvement en eau 0,06 €/m³.
Prix de l'assainissement : abonnement annuel 66 €, mètre cube 0,85 €, redevance modernisation des réseaux 0,152 €/m³.

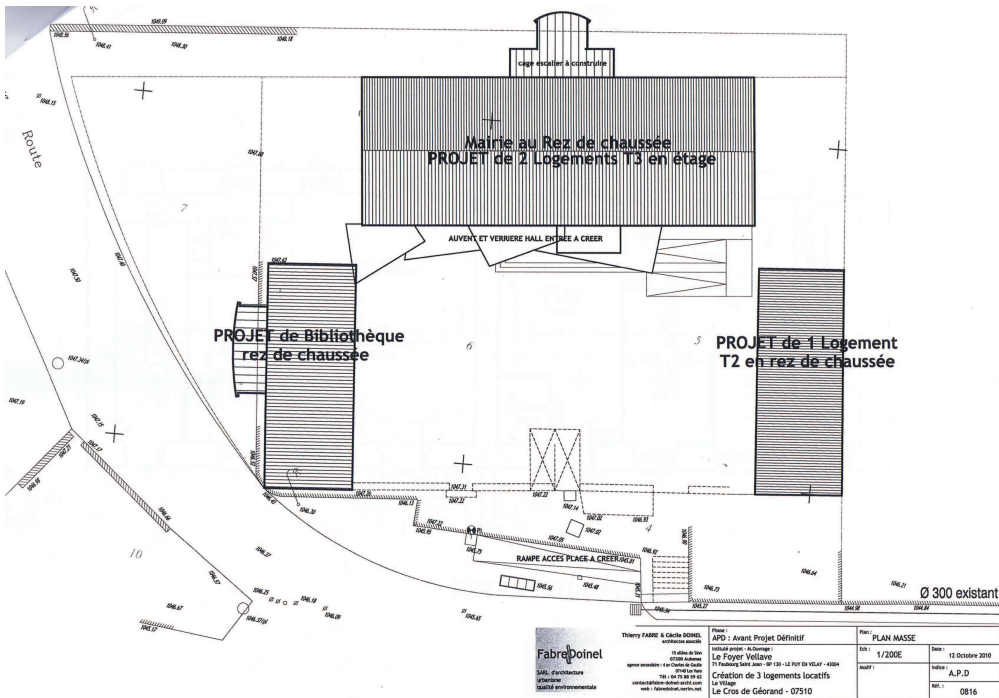
Marché

Tous les mardis matins vous pouvez trouver sur la place du village un premier, M. Bense de Paysac et des fromages, produits par Cathy et Manu Usala de la ferme des Rancs à Cros de Gérand.

TRAVAUX ET

Réhabilitation des Bâtiments Mairie :

Comme nous l'avons développé dans notre dernier bulletin municipal, les travaux de réhabilitation de la Mairie, de création d'une bibliothèque et d'une salle d'animation, et la création de 3 logements dont un pour personne à mobilité réduite ont débuté à la mi avril dès les premiers jours du printemps.



Le montant de ces travaux s'élève à 498 205,93 € HT répartis comme suit :

Mairie : 171 311, 23 € HT (à la charge de la Commune)

Bibliothèque Salle d'Animation : 69 532, 00 € HT (à la charge de la Commune)

3 Logements : 188 642,70 € HT (à la charge du Foyer Vellave)

Chaufferie Bois : 68 720,00 € HT (prise en charge à 50 % par la Commune et 50 % par le Foyer Vellave).

Le plan de financement sera présenté dans le

prochain bulletin après réception de l'ensemble des accords des financeurs. Ces subventions n'apparaissent pas dans notre budget primitif 2011.

Suite à l'appel d'offre public, ouvert à toutes les entreprises, et après les deux commissions d'appel d'offre nécessaires à l'attribution de ce type de marché, les entreprises retenues sont :

Lot 1 : Maçonnerie : Entreprise MEJEAN 07510 Sainte Eulalie

Mairie : 74 164,55 € HT – Foyer Vellave : 34 304,35 € HT = Total : 108 468,90 € HT

Lot 2 : Mur Bois - Charpente : Entreprise PIERREFEU 07240 Vernoux

Mairie : 24 711,98 € HT – Foyer Vellave : 19 288,02 € HT = Total : 44 000,00 € HT

Lot 3 : Menuiserie Bois et PVC : Entreprise CHAPUIS 43000 Le Puy en Velay

Mairie : 22 663,08 € HT – Foyer Vellave : 14 867,19 € HT = Total : 37 530,27 € HT

Lot 4: Menuiserie Aluminium et Serrurerie : Entreprise METALLERIE DE L'ARZON 43000 Le Puy en Velay

Mairie : 49 524,91 € HT – Foyer Vellave : 15 328,43 € HT = Total : 64 853,34 € HT

Lot 5: Plâtrerie Peinture : Entreprise BATI & DECO 43700 Brives Charensac

Mairie : 30 647,71 € HT – Foyer Vellave : 27 912,80 € HT = Total : 58 560,51 € HT

Lot 6: Revêtements de Sol - Faïences : Entreprise CHOLVY 07200 Ucel

Mairie : 9 738,00 € HT – Foyer Vellave : 9 919,84 € HT = Total : 19 657,84 € HT

Lot 7: Isolation - Façades : Entreprise Montélimar Façades 07170 Lavilledieu

Mairie : 18 976,85 € HT – Foyer Vellave : 18 038,10 € HT = Total : 37 014,95 € HT

Lot 8: Plomberie - VMC - Chauffage : Entreprise ESTEVES 07200 Labégude

Mairie : 52 853,17 € HT – Foyer Vellave : 30 646,83 € HT = Total : 83 500,00 € HT

Lot 9: Electricité - Courants Faibles : Entreprise ROBERT 07200 Ucel

Mairie : 26 282,98 € HT – Foyer Vellave : 18 337,14 € HT = Total : 44 620,12 € HT

REALISATIONS :

Le délai global prévisionnel est de 11 mois de travaux. A ce jour, le gros oeuvre est terminé (hors ouvrages extérieurs), ainsi que les travaux de couverture. Les corps d'états secondaires ont débuté leurs interventions en suivant le planning. La météo clémente n'a pas fait perdre de temps et le chantier est légèrement en avance par rapport au planning prévisionnel. D'ici la fin de l'été les isolations extérieures et les façades seront réalisées ; les travaux intérieurs et les aménagements extérieurs continuerons l'automne.



L'objectif est de terminer dans un premier temps la bibliothèque à l'automne puis le bâtiment Mairie et les logements l'hiver prochain.

Les aménagements extérieurs prévus permettront l'ouverture et l'accès direct à la route départementale, face à la salle polyvalente. La Mairie sera en liaison avec le parking réalisé dans le cadre des travaux d'aménagement de la traverse.

Enfouissement Réseaux La Palisse :



Toutes les lignes seront dissimulées

La première tranche est terminée et les derniers poteaux disparaîtront d'ici cet été afin de réceptionner ce chantier dans les prochains jours.

Les études de la deuxième tranche sont aussi terminées. Dans le but d'améliorer le cadre de vie des habitants et prévoir les projets d'avenir, les élus viennent de demander quelques ajustements. Les travaux débuteront fin 2011.

Au total ce sont environ 128 534,58 € HT qui seront investis pour cette deuxième tranche.

La participation de la commune étant de 35 585,38 € HT, soit 27,7 %.

Une troisième et dernière tranche permettra de dissimuler quelques zones isolées et terminera complètement l'enfouissement des réseaux à La Palisse.

Travaux de Voirie :

Cette année et pour les 3 années à venir, c'est l'entreprise EUROVIA d'Aubenas, qui réalisera les travaux de voirie. A la demande de la commune de Cros de Géorand et sous sa responsabilité, un marché de groupement de commandes pour 3 ans avec les 8 communes de notre communauté de communes a permis d'avoir de meilleurs prix à la consultation : le marché global est de 300 000 € HT / an.

Les années précédentes, notre commune consultait pour en moyenne 80 000 € / an, grâce au marché groupé le coût est ramené à 70 000 € HT pour l'année 2011, répartis équitablement sur l'ensemble des voiries communales.

La communauté de communes investira, comme chaque année depuis 2008, 10 000 € sur la route des Vestides (Route du Four) qui est d'intérêt communautaire.

S.P

Infos En Bref

Fête du 15 août

Cette année, la traditionnelle fête du 15 août aura pour thème le "Brésil".

Des artistes brésiliens effectueront des danses visuelles et festives et de spectaculaires démonstrations de capoeira (art martial afro-brésilien). Nous pourrions admirer l'adresse de Brice qui proposera un numéro de football freestyle et de jonglage traditionnel avec des ballons de foot. De nombreux exposants seront présents avec notamment un stand de maquillage pour enfants et de sculpture sur ballons.

Épicerie, dépôt de pain

Nous souhaitons une retraite bien méritée à Huguette Breyse qui a tenu la petite épicerie du Cros, rendant service à ses habitants durant plus de 20 ans. Ce commerce de proximité, essentiel à la vie du village, est désormais assuré par Cécile et Edmond Durand de l'auberge du Tauron.

Bibliothèque

Afin de gérer au mieux le fonctionnement de la bibliothèque, la création d'une association semble indispensable. Pour tous ceux qui souhaitent s'y impliquer, une réunion aura lieu le samedi 20 août à 14 h.

Inauguration

La municipalité convie toute la population de la commune le samedi 3 septembre à partir de 10h30 à l'inauguration officielle de la place du village. Celle-ci sera suivie d'un apéritif et d'un buffet.

DOSSIER : LE SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIE DE L'ARDECHE



Le SDE 07 est le Syndicat Départemental d'Énergie de l'Ardèche. Ce syndicat dont le siège est à Privas, est présidé depuis 2008 par Jacques Genest (Maire de Coucouron) qui est entouré de 6 Vices Présidents, dont Patrick Cou-dène (Maire de Le Roux), qui représente notre secteur géographique, et qui a pour suppléant Sébastien Pradier (Adjoint au Cros de Géorand). Le comité syndical du SDE 07 est composé de 93 élus représentant toutes les communes de l'Ardèche. Il est donc à ce titre le plus important syndicat de l'Ardèche.

Depuis 1964, date de sa création, le Syndicat Départemental d'Énergies de l'Ardèche est le partenaire privilégié des 339 communes ardéchoises pour l'électrification rurale, l'enfouissement des lignes, l'éclairage public et la mise en valeur des sites et monuments, mais aussi, et c'est plus récent, pour le gaz, les énergies renouvelables (réseaux de chaleur au bois et photovoltaïque) et la maîtrise de la demande en énergies.

Le but recherché par le SDE 07 est de permettre à chacun, quel que soit son lieu d'habitation en Ardèche, d'être raccordé au réseau électrique.

A ce titre, il réalise chaque année, au travers des chantiers de renforcement, d'extension et d'enfouissement des réseaux électriques, quelques 14 millions d'euros de travaux.

Si le SDE 07 intervient principalement pour le compte des communes, il est aussi l'interlocuteur des particuliers qui ont besoin d'une extension du réseau électrique pour raccorder leur future habitation. Dans ce cas, il leur faut remplir un formulaire (disponible sur www.sde07.com) puis le déposer à la Mairie qui transmettra au SDE 07.

Pour notre secteur le SDE 07 est un partenaire privilégié qui a investi ces 3 dernières années près de 750 000 € sur notre commune :

Extension Basse Tension Malbastit

Extension Basse Tension Chambelebous

Renforcement Poste Mas de Roux

Enfouissement Basse Tension La Palisse et création d'un Poste de transformation Basse Tension

Poste La Palisse (dégâts neige)

Renforcement Poste Varenne

Renforcement Poste Sébeyrous

Dissimulation Basse Tension La Palisse

Dans le cadre des perspectives de baisse des financements et des aides, nous avons inscrit l'ensemble des opérations possibles d'ici à 2014 :

Enfouissement Cros de Géorand (secteur Pension)

Enfouissement La Palisse (tranche 3)

Enfouissement La Rochette

Extension éclairage public La Palisse

Eclairage de mise en valeur de l'église et de la mairie

Renforcement réseaux La Rochette et le Cayre

Au cas par cas, d'autres travaux pourront être inscrits en fonction des besoins de la population et des projets municipaux.

L'ensemble des prestations financées par le SDE 07 permet d'améliorer le cadre de vie des habitants et d'embellir, en dissimulant les fils, l'ensemble des villages et hameaux.

S.P

LA PAGE DES ASSOCIATIONS

Association Soamiandry

Soamiandry signifie trésor caché en malgache, et c'est aussi le nom de l'école qu'a voulu Alice, dont elle est directrice, pour ces enfants des rues et depuis 8 ans, elle se bat avec ses petits moyens de retraitée, pour faire vivre cette école ... Sa volonté et son acharnement nous ont touchés, et nous avons décidé de l'aider. C'est comme cela qu'au retour de notre premier voyage à Madagascar, c'est à dire en avril 2010, l'association " soamiandry " est née afin de développer des actions et obtenir des fonds pour les mettre à disposition d'Alice qui les gèrera au mieux. L'association est domiciliée à La Valette 07510 Cros de Géorand Tél. : 04 75 38 88 67. Le bureau est composé d'une présidente : Jo Papougnot/Bornua, d'un trésorier : Daniel Bornua et d'un secrétaire : Christian Morin.



Le projet est la remise en service de la cantine, c'est un bien grand mot, car il n'y a aucune infrastructure pour cuisiner quoique ce soit, mais je suppose que Alice fera appel à une maman, moyennant finances, pour préparer des repas pour tous les enfants.

Second objectif pour cette année, c'est négocier avec l'actuel propriétaire des baraques en tôles qui hébergent l'école, pour pouvoir améliorer le confort des enfants en pratiquant des ouvertures, ou en changeant carrément certaines parois de tôle en parois de bambous ou autre bois léger... les moyens existent c'est sûr.

Alice a fait le calcul de l'argent dont elle avait besoin pour mettre la cantine en place, il suffit de 4€ par mois et par enfant pour suffire au fonctionnement de la cantine ; ça comprend le matériel, les salaires de deux personnes, la nourriture, etc....

LA CANTINE A OUVERT SES PORTES DEPUIS OCTOBRE 2010

Pour éviter de maintenir l'école dans un assistanat permanent, l'association a décidé de financer l'achat et la remise en état de deux 4L ; la première sera revendue sous forme de micro crédit avec partage des bénéfices tout le temps du remboursement, la seconde restera propriété de l'association qui va salarier un chauffeur-guide pour accompagner les vazahas, (signifie étrangers ou touristes, de couleur blanche). Les bénéfices iront bien sûr à l'association, cette action ayant pour but de rendre la cantine auto-suffisante dans un premier temps, dans un second temps d'acquérir un terrain et de reconstruire une école digne de ce



nom. Il va sans dire que l'association continuera de son côté à mener des actions.

Ci contre, les 4L avant... et après les réparations...



MISE A L'HONNEUR



Pour son centième anniversaire, Antonia était hospitalisée ; elle était pressée de retourner dans sa maison et en même temps très angoissée par l'organisation qu'imposait son retour. Maintenant, elle est chez elle. Son état de santé nécessite la présence permanente de sa famille qui à tour de rôle l'assure de son soutien (ici avec sa fille Antoinette). Toujours très précise dans ses souvenirs, elle évoque les années passées avec beaucoup d'exactitude et de mémoire même si elle dit la perdre par moment... Antonia Chareyre est née à la Baronie le 7 mai 1911. Elle se marie avec Victor Arcis le 27 mai 1937 et ils vont habiter à La Luzerne ; en 1950, ils reprennent la ferme familiale du Merle. Ils ont 4 enfants : Léopold, Antoinette, Bernard et André ; 3 petits-enfants et 8 arrière-petits-enfants. En 1974, ils prennent leur retraite et vont habiter à St Cirques. Victor décède en février 1997 et elle a le

malheur de perdre son fils, Bernard, en mars 2005. Très discrète, elle ne souhaitait pas être mise à l'honneur mais avoir 100 ans est tout de même exceptionnel et cela mérite bien une rubrique dans notre bulletin.

Toutes les Crouseillounes et tous les Crouseillous vous souhaitent, Antonia, un très bon anniversaire. Vous qui avez connu tant de changements, tant d'évolution, gardez votre vivacité d'esprit et votre regard sur la vie, toujours entourée par votre famille qui vous donne beaucoup.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Liste des manifestations connues au moment où nous clôturons cette édition :

Samedi 25 Juin 2011 :

Feu de la Saint Jean organisé par **le comité des jeunes** (concours de pétanque à la mêlée l'après-midi et grillades en soirée)

Samedi 9 Juillet 2011 :

Concours de pétanque en doublette organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Miami (soirée)

Vendredi 15 Juillet 2011, Vendredi 5 Août 2011, Vendredi 12 Août 2011 :

Balade culture et patrimoine avec Elodie Blanc (départ 9h30 place du village)

Dimanche 14 Août 2011 :

Concours de pétanque en tête à tête organisé par **le comité des jeunes** (matin)

Concours de pétanque en triplette organisé par **le comité des jeunes** (après-midi)

Ball-Trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 14h)

Bal sous chapiteau organisé par **le comité des jeunes** avec l'orchestre Cyclone (soirée)

Lundi 15 Août 2011 :

Fête du village sur le thème " Brésil " organisée par la municipalité avec le soutien des associations

Réception et exhibition de l'équipe de France de pétanque (à partir de 10h)

Ball-trap organisé par **l'ACCA** (à partir de 14h)

Bal musette à la salle polyvalente organisé par **le Club de Géorand** (soirée)

Samedi 3 Septembre 2011 :

Inauguration de la place et de la traverse du village organisée par **la municipalité** (à partir de 10h30)

Samedi 10 Septembre 2011 :

Soirée cinéma à la salle polyvalente organisée par le Parc Naturel Régional des Monts d'Ardèche en collaboration avec **la municipalité** (20h30)

Octobre 2011 (à définir) :

Soirée Maôche organisée par **le Club de Géorand**

Samedi 19 Novembre 2011 :

Soirée dansante à la salle polyvalente organisée par **le comité des jeunes** avec sono

J-M.T

LES CONTACTS MUNICIPAUX

Agence Postale Communale : Martine GAYTON (04 75 37 07 74)

Secrétariat de Mairie : Martine GAYTON (04 75 38 94 64 - crosdegeorand-mairie@numeo.fr)

Permanences du Maire : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les jeudis de 14h00 à 17h00.

Rencontres avec le 1er Adjoint : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie les samedis de 9h00 à 12h00.

Rencontres avec les 2ème et 3ème Adjointes : Sur rendez-vous au secrétariat de mairie.